



AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ QUE :

Le projet de règlement numéro 446-2018 intitulé « **RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 422-2016 SUR LA POLITIQUE RELATIVE AU REMBOURSEMENT DE FRAIS DE DÉPLACEMENT ET DE SÉJOUR DES MEMBRES DU CONSEIL ET DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX** » a été adopté le 28 novembre 2018.

Toute personne intéressée à prendre connaissance du présent règlement peut s'adresser au directeur général et secrétaire-trésorier par intérim de la MRC de Joliette au 632, rue de Lanaudière à Joliette.

Donné à Joliette ce 4^e jour de décembre deux mille dix-huit.

A handwritten signature in blue ink that reads 'Denis Savard'.

Denis Savard, directeur général et secrétaire-trésorier
par intérim